



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>8638</b>	De <b>M. Gérald Darmanin</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires sociales, santé et droits des femmes
<b>Rubrique</b> > personnes âgées	<b>Tête d'analyse</b> > établissements d'accueil	<b>Analyse</b> > EHPAD. dépendance.
Question publiée au JO le : <b>30/10/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>27/08/2014</b> Date de renouvellement : <b>29/01/2013</b> Date de renouvellement : <b>04/06/2013</b> Date de renouvellement : <b>24/09/2013</b> Date de renouvellement : <b>14/01/2014</b> Date de renouvellement : <b>04/11/2014</b> Date de renouvellement : <b>28/04/2015</b> Question retirée le : <b>02/02/2016</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Gérald Darmanin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Compte tenu du vieillissement de la population, le nombre de demandes pour accéder à ces établissements ne cesse d'augmenter. Les pathologies sont de plus en plus lourdes à soigner et le manque de personnel devient problématique. Jusqu'à présent, les contrats uniques d'insertion permettaient de pallier ce manque d'effectifs. Il aimerait savoir les mesures que compte prendre l'actuel Gouvernement en faveur des personnes âgées dépendantes.